Strasbourg, le 3 octobre 2024

Parc naturel urbain : le prochain chapitre de l'aventure s'écrit le 7 octobre

Ce lundi 7 octobre, la Ville de Strasbourg organise la première séance de révision de la Charte du Parc naturel urbain (PNU), **de 18h30 à 20h30 dans la grande salle de la Bourse à Strasbourg**. Tous les habitant·es et usager·ères du Parc naturel urbain peuvent participer, sur inscription.

Inspiré des Parcs naturels régionaux, le PNU fonctionne, comme eux, par cycles, à travers des Chartes pluriannuelles. Une dizaine de Parcs naturels urbains existent en France, mais celui de Strasbourg est le seul à se construire, depuis ses débuts, dans un partenariat étroit avec les associations locales et les citoyen·nes.

La soirée publique de ce lundi 7 octobre marque le lancement de la réflexion collective sur ces enjeux avec tous les acteurs concernés : associations, habitant·es, élu·es et services de la Ville. À cette occasion, les résultats de l'enquête lancée cet été auprès du grand public seront également présentés. Les travaux se poursuivront par plusieurs autres séances jusque début 2025.

Couvrant la période 2025-2029, cette Charte renouvelée constituera un cadre essentiel pour poursuivre l'aventure du PNU et y emmener davantage de volontaires et de curieux·ses. L'objectif est que le Parc naturel urbain s'affirme plus encore comme une ressource au service de l'ensemble des Strasbourgeoises et Strasbourgeois.

Inscription par mail (jusqu'au 7 octobre inclus) à cooperationsetanimationdestransitions@strasbourg.eu. Plus d'informations sur la démarche : https://stras.me/parc-naturel-urbain

Contact Presse :
Laura Martin – laura.martin@strasbourg.eu – 03.68.98.68.67
strasbourg.eu/espace-presse